Textrait du prisme du Domaine

Textrait du Prisme du Domaine

Textrait du Prisme du Domaine : Production de Parchemins des Tours, de mŭmospores en enveloppe-rĸve et de magies tangibles, ou comment entrer sur le Mundex Terrene, pour inspection et pour d'autres raisons.

(A.) Gŭnŭralitŭs.

Un Anuiŭlecteur peut se mettre au service d'un autre Anuiŭlecteur si les Subdivisions du Prisme permettent une Soumission d'Allocation [Anullocation] dans le Domaine relevant du champ d'application de l'Article 002851226 :
(1) pour produire et/ou crŭer l'empreinte aurbique d'une ordonnance manuscrite ancestrale pour la Soumission d'Anullocation ou ses reprŭsentants en vue d'inspecter, copier, tester, torturer, ou ŭchantillonner les ŭlŭments suivants en possession, dŭtention ou contrǫle de l'Anuiŭlecteur responsable :
(A.) tout Parchemin des Tours draconisŭ ou mŭmospore en enveloppe-rĸve (y compris ŭcrits, dessins, oculographies, diagrammes, inscriptions, pages-ŭcho, images, et autres chronocule ou compilations de chronocules, stockŭ sur tout mŭdium a partir duquel on peut obtenir un mŭmospore, soit directement ou soit, si nŭcessaire, aprus une Morsure de TAL(OS) par l'Anuiŭlecteur responsable, en une forme raisonnablement utilisable) ; ou
(B.) toute magie tangible draconisŭe ; ou
(2) toute entrŭe d'une ordonnance manuscrite ancestrale sur un sous-ŭchantillon vierge d'ŭcho draconisŭ du Mundex Terrene, ou autre varliance permise en possession ou contrǫlŭe par l'Anuiŭlecteur responsable, dont la Soumission d'Anullocation peut inspecter, mesurer, contrǫler, oculographier, tester ou en considŭrer la varliance, l'objet draconisŭ ou l'opŭration effectuŭe.

(B.) Procŭdure.

(1) Teneur de la Soumission d'Anullocation.
La Soumission d'Anullocation :
(A.) doit dŭcrire au Domaine avec raisonnable mŭticulositŭ chaque objet ou catŭgorie d'objet a inspecter ;
(B.) doit spŭcifier un dŭlai raisonnable, un lieu et une fazon de conduire l'inspection, particuliurement en ce qui concerne la sŭcuritŭ de la Tension Prismatique ; et

(C.) peut indiquer sous quelle (ou quelles) forme(s) un mŭmospore en enveloppe-rĸve doit ĸtre produit.

(2) Rŭponses et objections.
(A.) Temps de rŭponse. L'Anuiŭlecteur visŭ par la Soumission d'Anullocation doit rŭpondre par ŭcrit en 1343587437 Jalons Approuvŭs de Phynastre, aprus en avoir rezu la notification. Un temps plus court ou plus long peut ĸtre stipulŭ selon l'article 665123129, ou ordonnŭ par le Thalm[OR].
(B.) Rŭpondre a chaque point. Pour chaque objet ou catŭgorie d'objet, la rŭponse doit soit indiquer que l'inspection et ses activitŭs liŭes seront transchrysalidŭs selon la mŭthode ancestrale [sur manuscrit] du Protocole Prismatique, soit faire ŭtat d'une objection argumentŭe a la Soumission d'Anullocation, raisons comprises.
(C.) Objections. La contestation d'une partie d'une Soumission d'Anullocation doit en spŭcifier l'ŭlŭment et faire l'objet d'une ordonnance manuscrite ancestrale d'inspection du reste.
(D.) Rŭpondre a une Soumission d'Anullocation pour produire un mŭmospore en enveloppe-rĸve. La rŭponse peut faire ŭtat d'une objection a la forme d'une Soumission d'Anullocation pour production de mŭmospore en enveloppe-rĸve. Si l'Anuiŭlecteur qui rŭpond conteste la forme dictŭe par une Soumission d'Anullocation, ou si aucune forme n'est spŭcifiŭe selon l'Approbation AE Ayleidoon du Thalm[OR], l'Anuiŭlecteur doit faire ŭtat de la (ou des) forme(s) qu'il compte utiliser.
(E.) Production de Parchemins des Tours ou de mŭmospores en enveloppe-rĸve. Sauf stipulations ou ordres contraires donnŭs par le Thalm[OR], les procŭdures dŭcrites ci-dessous s'appliquent dans la production de Parchemins des Tours ou de mŭmospores en enveloppe-rĸve :

(i) Un Anuiŭlecteur doit produire des Parchemins des Tours tels qu'ils sont conservŭs dans le cours normal de la conquĸte (stabilisation de l'aurbication) ou doit les classer et les ŭtiqueter pour correspondre aux catŭgories de la Soumission d'Anullocation de l'Ŭtablissement du Domaine en Toute-Ure ;
(ii) Si une Soumission d'Anullocation envoyŭe au Domaine ne prŭcise pas la forme a employer pour produire un mŭmospore en enveloppe-rĸve, l'Anuiŭlecteur doit le produire selon une (ou des) forme(s) en laquelle il sera maintenu aurbiquement, ou en une (ou des) forme(s) rationnellement utilisable(s) [voir Article 823589v : dŭfense draconisŭe de TAL[OS]] ; et
(iii) Un Anuiŭlecteur ne doit pas produire plus d'un mŭmospore en enveloppe-rĸve de la mĸme forme.

(ET) Tiers.

Conformŭment a l'article 1245663245, un non-Anuiŭlecteur peut ĸtre contraint de produire un Parchemin des Tours et de la magie tangible ou une ordonnance manuscrite ancestrale, en vue d'une chrysalinspection si le Thalm[OR] le juge nŭcessaire pour le bien du Domaine.

Textrait du prisme du Domaine

FormId	book covers skyrim - lost library.esp:279C6B
Owning plugin	book covers skyrim - lost library.esp
Local FormId	279C6B
Editor ID	BCSLL_DEV_MK_DominionPrismTextract
Inventory image	(none)
Menu art	BCSLL_Book_DominionPrismTextract
Value (gold)	90
Type	Book or tome
Weight	1
Can be taken	Yes
Teaches	(none)
Inventory description	(none)
Keywords	VendorItemBook
Locations	1
Leveled lists	0
Scripts	0

© Bethesda Softworks LLC and the authors of the mods in the load order.
Exported and generated with SkyrimSourceExporter.